

Le 19 octobre 2018

Le 6 septembre, **SYNERGIE-OFFICIERS** exigeait du Ministre de l'Intérieur, une consultation des Officiers susceptibles de partir en retraite dans les 5 ans à venir.

Ce sondage a été réalisé par la DRCPN avec un succès considérable.



Pour SYNERGIE-OFFICIERS, il s'agissait dans un contexte d'annonce de recrutements massifs pour le corps des Officiers de mettre à mal les projections de départ en retraite de l'administration, tout aussi massives que péremptoires et malheureusement soutenues pour des raisons obscures par une autre organisation syndicale.

La proximité de nos échanges quotidiens avec les Officiers nous convainquait que, dans leur immense majorité, ils ne partaient et ne partiraient pas, sauf exception, en retraite à l'âge légal et qu'ils prolongeraient leur activité largement au-delà.

Les Officiers nés au plus tôt le 31/12/1971 étaient donc consultés individuellement, via leur messagerie électronique individuelle avec la possibilité de répondre pendant 2 semaines, de manière anonyme.

Bien que parcellaires, la DRCPN en présence du DGPN nous a communiqué les premiers résultats de ce sondage et plusieurs points sont à mettre en évidence :



- ▶ 4.790 Officiers ont été sondés et 3114 ont répondu, soit 65 %, ce qui est un fort taux de réponse par rapport aux sondages habituellement réalisés,
- ▶ La majorité des collègues (53 %) envisage de partir après 2023 ; 26 % partiraient en 2022 ou 2023, 21 % avant.
- ▶ 70 % des collègues sont certains, ou pratiquement certains, de leur choix (intensité de la décision fixée à 4 ou 5).

SYNERGIE-OFFICIERS remercie sincèrement les Officiers pour leur participation et leur implication dans ce dossier.

Le taux de réponse a surpris l'administration et la nature des réponses, encore plus, car elle vient contredire les chiffres de départ en retraite annoncés et les fake news distillées par ceux qui se réjouissent par avance d'une re-massification des officiers notamment pour pallier le manque de CEA OPJ...

SI SYNERGIE-OFFICIERS a pris acte de la décision du DGPN de lancer une promotion en 2020 à 200 Officiers, il est désormais plus que nécessaire que l'analyse des chiffres soit affinée et que les projections ultérieures de recrutement soient revues à la baisse.

SYNERGIE-OFFICIERS exige qu'aucune décision ne soit prise au-delà du recrutement 2019 tant que le DGPN n'aura pas défini la volumétrie du corps. Le recrutement doit rester la variable d'ajustement, comme pour les Commissaires, pour que l'objectif du nombre d'Officiers, une fois fixé, soit enfin atteint et maintenu.

SYNERGIE-OFFICIERS maintient que des recrutements à plus de 200 Officiers seraient déraisonnables et dangereux pour le corps des Officiers :

- ▶ Les structures de formation ne sont pas adaptées et ne peuvent pas l'être dignement dans des délais aussi courts,
- ▶ Les avancées indiciaires et indemnitaires du corps obtenues par la signature du protocole de 2016 l'ont été avec des perspectives de déflation ; le risque de perdre les acquis n'est pas négligeable,
- ▶ La tentation pourrait être importante pour les Directions de combler les postes vacants d'OPJ et non d'Officiers par des sorties d'école plutôt que de déflater ces postes au corps d'encadrement et d'application pour permettre à des gradés de s'y positionner.



SYNERGIE-OFFICIERS a parfaitement conscience de la nécessité pour l'administration (et les Commissaires de Police) d'avoir des effectifs dans les services.

Recruter des Officiers ne remédiera en rien au manque d'OPJ ; les Officiers sont des cadres ; ils sont désormais directeurs d'enquête mais en aucun cas ne peuvent être rabaissés au rang de simples OPJ.

C'est un combat d'un autre temps que seuls les ennemis des Officiers ou des nostalgiques romantiques peuvent encore souhaiter.

SYNERGIE-OFFICIERS a parfaitement conscience de l'âge élevé moyen des Officiers (près de 48 ans) mais affirme qu'un recrutement massif ne changera rien à cet état de fait :



► Les externes ont des niveaux d'étude de plus en plus importants (une majorité ont un niveau Master 2, beaucoup sont titulaires d'un doctorat) ; ils sont donc plus âgés que leurs pairs issus de promotions plus anciennes,

► Les Officiers sont recrutés pour moitié par des recrutements internes, par nature plus âgés que les externes ; pour valoriser leur carrière, il est important pour eux de décliner leur cursus d'Officier pour accrocher à minima le grade de commandant ; soit, de rester au minimum 12 ans après leur titularisation, et bien plus pour accrocher légitimement le grade de commandant divisionnaire ou un emploi fonctionnel,

► Les réformes successives des retraites obligent les uns et les autres à partir en retraite bien plus tard pour avoir une retraite digne. Les Officiers partent statistiquement de plus en plus tard en retraite et le mouvement ne peut que s'accroître.

Si notre allié principal reste BERCY dans un contexte financier tendu, pour toutes les raisons développées, envers et contre vraiment tous, SYNERGIE-OFFICIERS sera mobilisé sans relâche pour que les recrutements restent maîtrisés.

Le Bureau National

**SYNERGIE
OFFICIERS**

**DU 30 NOVEMBRE
AU 06 DECEMBRE**

**VOTEZ
SYNERGIE-OFFICIERS**



CESI

OPJ
COC

**SYNERGIE
OFFICIERS**